



## Une large coalition demande à Pauline Marois de confirmer au plus tôt la fermeture définitive de Gentilly-2

Première du film *Gentilly or not to be*

Par [Nature Québec](#)

Mondialisation.ca, 12 septembre 2012

Région : [Le Canada](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#), [Nucléaire \(guerre et énergie\)](#)

Montréal, mardi 11 septembre 2012 — À quelques heures de la première du film documentaire *Gentilly or not to be* des réalisateurs Guylaine Maroist et Éric Ruel, qui jette un regard critique sur la sécurité de la centrale nucléaire de Gentilly-2, une coalition d'organismes et de personnalités demande à la nouvelle Première ministre, Madame Pauline Marois, d'annoncer dans les plus brefs délais la fermeture définitive de Gentilly-2. Cette coalition, réunie autour du mouvement *Sortons le Québec du nucléaire*, offre sa collaboration au nouveau gouvernement pour la planification des étapes ultérieures liées au déclassement et à la réhabilitation du site de la centrale.

« Madame Marois est certainement au fait qu'il n'est pas nécessaire de procéder à un vote à l'Assemblée nationale, ni même d'adopter un nouveau décret, pour annoncer la fermeture définitive de Gentilly-2 et ainsi remplir son engagement. Elle n'a qu'à faire une déclaration en ce sens et aviser le PDG d'Hydro-Québec que son gouvernement n'autorisera pas sa réfection », a déclaré Christian Simard, directeur général de Nature Québec et porte-parole du mouvement *Sortons le Québec du nucléaire*. Une porte-parole d'Hydro-Québec a confirmé que le permis d'opération ne permet pas de maintenir la centrale en activité au-delà de décembre 2012. Après, il faudra l'avoir arrêtée de façon définitive et avoir planifié son déclassement... ou avoir pris la décision de la reconstruire.

On sait que le Parti québécois s'est engagé clairement dans son programme et au cours de la campagne électorale à « procéder au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et à mettre en place un fonds de diversification économique de 200 millions de dollars pour le Centre-du-Québec et la Mauricie ». Une forte majorité de Québécois s'oppose à l'énergie nucléaire.

Il est important pour les travailleurs de clarifier la situation

Pour les membres de la Coalition, il est important pour les travailleurs de la centrale et les citoyens des régions concernées que la situation soit clarifiée le plus tôt possible afin de pouvoir investir rapidement dans la diversification économique et les énergies d'avenir. « Le gouvernement libéral a volontairement maintenu les gens dans la confusion pendant plus d'un an, arrêtant le projet de reconstruction d'un côté et affirmant avoir un préjugé favorable pour la réfection de l'autre. Il faut maintenant être plus transparent, donner l'heure juste, dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit. J'ai bon espoir que l'on passe d'un

gouvernement invisible à un gouvernement visible », a déclaré pour sa part l'auteur et metteur en scène Dominic Champagne, qui vit en aval de la centrale.

Les groupes et personnalités présents rappellent que la vaste majorité des 800 emplois concernés sont couverts par la sécurité d'emploi. Pour les autres, il faudra mettre sur pied un comité de reclassement de la main d'œuvre et mettre en branle un plan de diversification économique pour la région. Ce plan pourrait inclure un centre d'expertise en efficacité énergétique et en énergies renouvelables adapté à la réalité industrielle et agricole de la région. On doit également se doter d'un plan intégré de déclassement des centrales Gentilly-1 (qui n'a jamais vraiment fonctionné) et Gentilly-2, lequel permettrait de développer des emplois spécialisés en déclassement nucléaire et en réhabilitation de sites contaminés. Bien que n'ayant jamais été fonctionnelle la vieille centrale Gentilly-1, qui appartient au gouvernement fédéral, doit, elle aussi, être déclassée. Des fonds fédéraux sont réservés à cette fin.

### Arrêter les frais au plus vite

Dans les faits, la centrale nucléaire de Gentilly-2 est en arrêt de fonctionnement depuis le 27 juillet dernier, et ce « pour plusieurs semaines » en raison d'une nouvelle panne. Une autre défectuosité importante l'avait paralysée pendant 4 mois, en 2011. Pour Karel Mayrand, de la Fondation Suzuki « La valse-hésitation autour du démantèlement de Gentilly-2 a assez duré. Gentilly-2 est une bombe à retardement au plan financier. Chaque journée qui passe accroît la facture que les Québécois devront assumer pour se défaire de cette filière énergétique coûteuse et non sécuritaire. Compte tenu de l'explosion des coûts dans le secteur nucléaire depuis Fukushima, la réfection de la centrale constituerait un éléphant blanc, une aventure financière qui pèserait lourdement sur la rentabilité d'Hydro-Québec et sur nos tarifs d'électricité », a-t-il ajouté.

« Tenter de réparer cette vieille centrale nucléaire poussive est risqué, coûte plusieurs millions et fait penser à de l'acharnement thérapeutique, surtout à quelques mois de sa fin de vie. Il faut fermer ce gouffre financier et rendre cette décision irréversible », affirme Jacques Dagenais, un intervenant privé à Gentilly-2 depuis 1999.

Le projet de reconstruction de Gentilly-2 a été stoppé par le gouvernement du Québec au printemps 2011 pour exiger de nouvelles études à la suite de la catastrophe de Fukushima. Selon plusieurs sources bien informées, de nouvelles données feraient maintenant porter le coût de la reconstruction de la centrale à plus de 3 milliards de dollars, bien au-delà du 1,9 milliard de dollars évalué en 2008. « La réfection de la centrale jumelle de Pointe Lepreau au Nouveau-Brunswick a coûté le double des prévisions et a subi d'importants retards de trois années additionnelles. Et c'était avant Fukushima. Il faut vraiment arrêter l'hémorragie », a précisé Gordon Edwards du Regroupement pour la surveillance du nucléaire

Une centrale nucléaire, ce n'est pas une source d'énergie comme une autre

Comme le démontre le film *Gentilly or not to be*, une centrale nucléaire n'est pas une source d'énergie comme les autres. Elle émet des radionucléides pendant toute sa durée de vie et produit des déchets hautement radioactifs pour lesquels il n'existe encore aucun site permanent de stockage sécuritaire. Gentilly-2 a produit jusqu'à maintenant plus de

2 500 tonnes de ces déchets radioactifs. Or, la demi-vie de certains de ces éléments peut atteindre plusieurs milliers d'années. Pour le Dr Éric Notebaert, du Regroupement des professionnels de la santé pour la survie mondiale, « Il n'existe pas de niveau d'exposition aux radionucléides où il n'y ait pas de risques, contrairement à ce que veut nous faire croire l'industrie. Les grandes études et les méta-analyses confirment les risques pour la santé posés par les centrales nucléaires. Au Canada, il est urgent de revoir à la baisse de façon importante les normes tolérables pour le tritium présent dans l'eau, dont Gentilly-2 est un grand émetteur. Le mieux en fait, c'est de tout arrêter ».

Information :

Christian Simard, Nature Québec, 418-928-1150, [direction@naturequebec.org](mailto:direction@naturequebec.org)

Karel Mayrand, Fondation David Suzuki, 514-871-4932, [kmayrand@davidsuzuki.org](mailto:kmayrand@davidsuzuki.org)

Philippe Giroul, mouvement Sortons le Québec du nucléaire, 819-377-3810, [msgng2@yahoo.ca](mailto:msgng2@yahoo.ca)

Michel Duguay, Mouvement Sortons le Québec du nucléaire, 418-802-2740, [michel.duguay@gel.ulaval.ca](mailto:michel.duguay@gel.ulaval.ca)

Gordon Edwards, Regroupement pour la surveillance du nucléaire, 514-489-1665

La source originale de cet article est Mondialisation.ca  
Copyright © [Nature Québec](http://Nature Québec), Mondialisation.ca, 2012

---

Articles Par : [Nature Québec](http://Nature Québec)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)